



CHSCT de l'AEFE

15 décembre 2020

Déclaration liminaire de la FSU

Cette année 2020 se termine avec un lourd bilan dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail en Centrale comme à l'étranger. Si les syndicats de la FSU font bien la différence entre ce qui relève de la responsabilité de l'employeur et ce qui n'en relève pas, ils tiennent toutefois à tirer à nouveau la sonnette d'alarme. Les réponses faites en amont de ce CHSCT ne montrent pas, loin s'en faut, la prise en compte, par l'Agence, de la gravité de certaines situations.

Faut-il rappeler qu'en plus des aléas de la vie de l'Agence, les personnels sont épuisés et que, pour nombre d'entre eux, ils exercent dans des conditions dégradées ? A cela s'ajoutent, pour le réseau, des conditions sanitaires qui se détériorent à nouveau dans plusieurs pays. Ce que nous exigeons, au nom des personnels, particulièrement dans ce contexte, c'est une vigilance accrue de la part de l'employeur AEFE et la mise en place de dispositifs de soutien ainsi que des réponses adaptées aux difficultés réelles subies par les agents.

Ce n'est malheureusement pas le cas sur de nombreuses questions d'où notre obligation de revenir sur des demandes et des propositions maintes fois réitérées : Groupe de Travail gestion de conflit, rez-de-jardin, risques psycho-sociaux consécutifs aux dysfonctionnements dans certains établissements (par exemple Valence, Brasilia ...), suivi des risques d'attentat et de la crise sanitaire. Ces questions sont-elles secondaires pour la direction de l'Agence ? Elles sont essentielles et souvent urgentes pour nous et les personnels, il est temps d'en prendre la mesure et d'y répondre !



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

CHSCT

Comité d'Hygiène
Sécurité et
Conditions de Travail